Que l'argent des espaces naturels sensibles serve à la reconquête de la biodiversité

Le Département dispose d'une taxe qui lui est affectée par la loi et qu'il encaisse, une taxe dont il fixe luimême le taux, il a choisi le taux maximum et cette taxe rapporte cinq millions d'euros par an pour les espaces naturels sensibles.

Il faudrait demander que ce soit utilisé pour la biodiversité, pour la préservation et la reconquête de la biodiversité comme le dit la loi.

Alors qu'aujourd'hui il y a une tendance à détourner cet argent en l'utilisant dans des espaces pas vraiment naturels et pas vraiment sensibles. Ça sert notamment pour des travaux sur le canal d'Orléans, ça sert pour des voies cyclables, ça sert pour les parcs départementaux. Ce sont des choses qui relèvent plus du tourisme que de la défense de la nature.

Alors soit on supprime cette taxe comme on en supprime d'autres en ce moment, soit on la maintient mais on l'emploie à bon escient.

MARDIÉVAL est une association de protection du cadre de vie, de la valorisation de la biodiversité et des paysages, de l'éducation à l'environnement. MARDIÉVAL est membre du réseau France Nature Environnement Centre-Val de Loire. Elle publie http://www.loire-et-biodiversite.com/, http://balbucam.fr/ et http://le-castor-enerve.fr/